

Telles sont les menaces que font retentir de toutes parts, non pas les ennemis de l'Eglise officielle, mais ses propres membres!

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 11 FEVRIER 1851.

Première Page:—Correspondance Lyonnaise—D'une prochaine et nouvelle réforme religieuse en Angleterre.

Lettre du Dr. Playfair a Lord John Russell.

Heber Playfair D. D. de l'Eglise établie, vient d'adresser au premier ministre une lettre d'où nous extrayons les passages suivants:—

« Conjointement avec nous, ils paient les mêmes taxes, ils obéissent aux mêmes lois, ils vivent sous la même Constitution, et sont égaux devant la loi... »

« Si la France nous menaçait d'une invasion, parleriez-vous "d'examiner la loi" par rapport aux Catholiques? »

« Mylord, en concluant votre lettre vous jugez à propos de traiter de momeries superstitieuses les pratiques religieuses de l'Eglise Catholique... »

« Est-ce ainsi que vous osez juger la religion de deux cents millions de chrétiens; les pratiques religieuses des Jérôme et des Augustin, de Charlemagne et de notre St. Edouard, des héros de Poitiers et de Crécy! »

« Malgré les honteuses calomnies imprimées et débitées contre la Papauté, nous la voyons grandir parmi nous.—Pourquoi? Quelle pénible qu'en soit l'aveu, je le ferai: c'est un hommage à rendre à la vérité que de reconnaître que le sacerdoce catholique a depuis longtemps couvert de honte notre propre clergé... »

« Je ne m'étonne donc pas de l'hostilité que lui attire le mouvement actuel qui fait

« si fort ressortir son incontestable supériorité sur le clergé protestant. Quelqu'attaché que je sois à l'Eglise établie, je ne puis refuser mon tribut de respect et de vénération aux vertus et à l'excellence de l'Eglise Romaine. Je ne comprends point cette doctrine exclusive qui ne trouve d'excellence que dans sa petite localité... »

« L'observateur le plus superficiel ne saurait refuser à Pie IX une vive pénétration, un profond jugement, et une vaste intelligence. Un homme de cette trempe commandera toujours le respect, et je ne doute pas que votre Seigneurie ne se joigne à moi pour mépriser l'esprit assez obtus pour ne pas l'apprécier... »

« Si la Papauté est une invention de la sagesse humaine, elle tombera; si notre Eglise vient de Dieu, qu'a-t-elle à craindre de la hiérarchie nouvelle? »

« Ne voyez-vous pas que votre menace ne peut que fortifier l'Eglise de la Papauté? Malgré la richesse du pays, l'influence de notre Eglise et de l'Etat, la Papauté progresse tellement que vous croyez devoir recourir à des mesures de rigueur pour arrêter son progrès... »

« Déjà l'histoire vous réclame pour transmettre votre nom comme celui d'un homme qui a osé envahir le temple de la Constitution pour enlever le feu de la "liberté civile et religieuse." »

HEBER PLAYFAIR. Déc. 1850.

L'article suivant du Courrier des Etats-Unis eût été inséré dans notre dernière feuille si, rangé parmi les Faits Divers, il n'eût attiré qu'un peu tard notre attention:—

« UN HOMMAGE INVOLONTAIRE.—L'une de nos plus constantes préoccupations, c'est d'apporter dans nos appréciations et dans nos citations l'impartialité la plus complète. Nous faisons belle place et beau jeu même aux opinions que nous ne partageons pas... »

« Notre confrère de New-York a-t-il voulu nous faire sentir adroitement que nous ne lui avions pas rendu justice? telle a été notre première pensée en lisant l'article ci-dessus. Il est vrai que nous avons emprunté au Courrier le premier tiers de l'analyse que nous avons donnée du rapport de M. de Montalembert, et que, contre notre habitude, nous avons omis de lui attribuer le mérite de ce travail... »

« Nous donnerons place vendredi à un article bibliographique sur quelques productions remarquables en vente au magasin de MM. J. et D. Sadlier.

réclamations. Sous plus d'un rapport, nous sommes loin de vouloir délivrer un tel brevet. Dieu nous garde d'admettre que les intérêts de l'Eglise et du catholicisme pèsent autant que les intérêts révolutionnaires dans la balance de notre confrère, ou que la cause des uns et des autres soit par lui impartialement représentée... »

Nouvel Evêché en Irlande.

Le Pape vient d'élever en Irlande un nouveau siège épiscopal. Le diocèse de Cloyne et Ross a été divisé en deux, et Pie IX a nommé un Evêque au nouveau diocèse. Il y a maintenant un évêché de Cloyne et un évêché de Ross... »

M. de Montalembert vient d'être élu membre de l'Académie française, en remplacement de M. Droz, décédé.

ORDINATION.—Dimanche dernier, Mgr. l'Evêque de Martyropolis a conféré l'ordre sacré de la prêtrise à M. Hilaire Millier. Cette cérémonie a eu lieu dans l'Eglise de Ste. Rosalie... »

L'Assemblée Nationale de France a adopté d'urgence (le 10 janvier) la prise en considération de diverses propositions qui tendent à réputer démissionnaires les représentants qui auraient contre eux des condamnations pour dettes... »

On assure, que par suite du dernier arrangement postal, ce sera à compter du 5 avril prochain que les taux de port des lettres à 3d par 1/2 onces, aura cours dans la colonie.

On se prépare en différents quartiers de la ville aux prochaines élections municipales. M. C. E. Belle disputera la représentation du Quartier St. Louis à M. Homier... »

Nous donnerons place vendredi à un article bibliographique sur quelques productions remarquables en vente au magasin de MM. J. et D. Sadlier.

Le savant P. Perronc, à qui la science sacrée est redevable de tant d'ouvrages de premier ordre, vient de publier un nouveau traité non moins remarquable que tout ce que jusqu'ici on connaît de ce grand théologien, et qui a pour titre: De la dénomination d'hérétiques et de schismatiques que l'Eglise catholique donne aux communions séparées d'elle... »

EUROPE.

FRANCE.

Nous remplissons notre engagement en donnant à nos lecteurs l'analyse qui suit de la crise politique qui s'est dernièrement produite en France à la suite de la destitution du général Changarnier.

La retraite des ministres et la destitution du général Changarnier avaient été précédées et ont été suivies de plusieurs incidents remarquables.

Dans la séance du 3 janvier de l'Assemblée Nationale, M. Napoléon Jérôme Bonaparte demanda à interpellier le ministère; nous allons dire à quel sujet. La Patrie avait publié un article dans lequel étaient relatées de prétendues instructions données par le général Changarnier, en sa qualité de commandant en chef de l'armée de Paris, et dans lesquelles il y aurait eu notamment des paroles comme celles-ci: "Nobéir à aucun agent ou fonctionnaire civil ou politique sans l'aveu du général en chef; ne pas écouter les représentants, n'obtempérer à l'ordre d'aucun magistrat, à moins que cet ordre ne soit transmis par le général en chef; fusiller les trahis, etc." M. N. J. Bonaparte prit pour sujet de son interpellation ces paroles, dans le but de faire mettre devant l'Assemblée les instructions qui les contenaient... »

M. le général Changarnier s'adressant à son tour à l'Assemblée, dit avec une fermeté et une simplicité fort applaudies, qu'il y avait une excellente raison pour qu'on ne retrouvât pas les prétendues instructions; cette raison, c'est qu'elles n'avaient jamais existé... »

Ainsi s'évanouit cette raucière attaque de la Patrie, en cette occasion l'écho d'une calomnie.

Durant les jours qui suivirent, l'anxiété se manifesta dans la Chambre législative ainsi qu'au dehors sur le différend entre le chef de la République et le général Changarnier. Quelque temps on espéra de la prudence et des sentiments plus calmes du premier, un retour favorable au second... »

Mais ces vœux de rapprochement et de conciliation ne furent pas exaucés, et dans le Matin du 11 janvier parut le décret qui destituait et remplaçait le général Changarnier... »

Les ministres démissionnaires étaient: MM. de Lahlitte (des affaires étrangères), Romain Desfossés, Bineau et Dumas. Parmi eux il en était qui avaient accepté pour condition de leur entrée au pouvoir, la nomination de M. le général Baraguay-d'Hilliers au commandement de l'armée de Paris... »

Le jour même de l'apparition des décrets du Moniteur, l'irritation profonde des esprits se manifestait. Au banc des ministres étaient membres du cabinet nouveau; l'embarras était peint sur leur visage... »

Pour lever les incertitudes à cet égard et reconnaître ou définir la position du cabinet, M. de Rémusat monta à la tribune. Le caractère grave et modéré de cet ancien ministre de la monarchie de juillet, commande l'attention universelle... »

M. Baroche se chargea de satisfaire à cette sommation qu'appuyait l'adhésion de la majorité. Mais ce ministre, malgré son talent et son habileté ordinaires, ne sut trouver en cette occasion, dit un journal, que de banales inspirations, et des explications plus vulgaires et plus maladroites encore... »

Ce grand orateur se livra à une improvisation qui captiva son auditoire et excita l'enthousiasme. Il précisa la question de manière à ne laisser place à aucun équivoque... »

Dans le cours de sa belle improvisation, M. Berryer, sans donner prise aux passions ni aux invectives, fit avec la dignité la plus élevée et la plus fière, l'éloge de ce ministre des affaires étrangères (général de Lahlitte), qui s'était retiré en milieu des hommages, du respect et des regrets de tous... »

M. Baroche remonta à la tribune, mais sans y obtenir plus de succès. Il garda toujours la silence sur l'acte principal qu'on lui reprochait (la destitution) et qui venait encore, après les paroles de M. Berryer, d'attirer au général

Je le sais bien, hélas! dit le vieux gentilhomme en laissant retomber ses deux mains sur ses genoux avec un profond découragement, je sais que tous les sentiments honnêtes et généreux sont bannis de la France et que la délation est devenue une vertu civique... »

« Avant le départ de Baptistin, observa Henri, il faut décider l'endroit où nous nous retrouverons. »

« J'ai aperçu là bas sur la droite des carrières abandonnées qui feront merveilleusement notre affaire. »

« Allons à la découverte, dit aussitôt Henri. Crépeux, veille bien. »

« Les événements nous pressent; ils marchent avec rapidité; passons donc sous silence les

de la nuit; car Baptistin avait appris que les bandes armées se multipliaient dans les environs. Les pillards trouvaient toujours quelque lucre à tirer de leurs promenades patriotiques... »

« Ils avaient cinq lieues à faire avant d'arriver au petit bourg où les attendait à un lieu désigné le voiturier avec lequel Baptistin avait fait le prix. »

« Heureusement la nuit les protégeait; il fallait risquer le tout pour le tout. Ils se couchèrent dans la campagne dont le terrain était inégal et creusé en différents endroits par les pluies torrentielles qui étaient tombées... »

« Les événements nous pressent; ils marchent avec rapidité; passons donc sous silence les

« Ils avaient cinq lieues à faire avant d'arriver au petit bourg où les attendait à un lieu désigné le voiturier avec lequel Baptistin avait fait le prix. »

« Heureusement la nuit les protégeait; il fallait risquer le tout pour le tout. Ils se couchèrent dans la campagne dont le terrain était inégal et creusé en différents endroits par les pluies torrentielles qui étaient tombées... »

« Les événements nous pressent; ils marchent avec rapidité; passons donc sous silence les

« Ils avaient cinq lieues à faire avant d'arriver au petit bourg où les attendait à un lieu désigné le voiturier avec lequel Baptistin avait fait le prix. »

« Heureusement la nuit les protégeait; il fallait risquer le tout pour le tout. Ils se couchèrent dans la campagne dont le terrain était inégal et creusé en différents endroits par les pluies torrentielles qui étaient tombées... »

« Les événements nous pressent; ils marchent avec rapidité; passons donc sous silence les

« Ils avaient cinq lieues à faire avant d'arriver au petit bourg où les attendait à un lieu désigné le voiturier avec lequel Baptistin avait fait le prix. »

« Heureusement la nuit les protégeait; il fallait risquer le tout pour le tout. Ils se couchèrent dans la campagne dont le terrain était inégal et creusé en différents endroits par les pluies torrentielles qui étaient tombées... »

« Les événements nous pressent; ils marchent avec rapidité; passons donc sous silence les